



communiqué de presse

Place et rôle des membres du CHSCT dans l'évaluation des risques professionnels

Pour la 1^{ère} fois en Rhône-Alpes, plus de 300 membres de CHSCT vont pouvoir échanger sur l'évaluation des risques professionnels en entreprise.

L'événement est organisé par la DRTEFP Rhône-Alpes, la Cram Rhône-Alpes et ARAVIS dans le cadre de la semaine européenne organisée, chaque année en octobre, par l'Agence Européenne pour la Sécurité et la Santé au Travail.

Outre les 3 institutions organisatrices de ce forum, des présidents et des secrétaires de CHSCT témoigneront de leur implication dans la prévention des risques professionnels au sein de leur entreprise.

Le CHSCT, Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail, a notamment pour mission d'analyser les risques professionnels, de proposer des actions d'amélioration des conditions de travail et de veiller à l'observation des prescriptions législatives et réglementaires. Il paraît logique qu'il soit étroitement associé à l'évaluation des risques professionnels, réalisée par l'entreprise.

Le CHSCT est obligatoire dans les établissements de plus de 50 salariés. Il est présidé par le chef d'établissement et comprend des représentants du personnel.

Depuis plusieurs années, la DRTEFP Rhône-Alpes, la Direction des Risques Professionnels de la Santé au Travail de la Cram Rhône-Alpes et ARAVIS mènent ensemble de nombreuses actions à destination des entreprises pour promouvoir l'évaluation des risques professionnels.

Ces 3 institutions ont notamment créé un site Internet spécifique : www.risques-pme.fr

Forum Régional
24 octobre 2008, de 9 heures à 14h30
Novotel Lyon Bron



Direction régionale
du travail, de l'emploi
et de la formation professionnelle
Rhône-Alpes

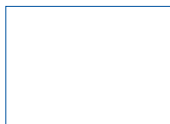


**Une personne meurt
toutes les 3 minutes et demie
dans l'UE de causes liées à
son activité professionnelle.**

Chaque année, 5 720 personnes meurent dans l'Union Européenne suite à des accidents liés au travail, selon les statistiques d'EUROSTAT. D'après l'Organisation internationale du travail, 159 500 travailleurs supplémentaires succombent à des maladies professionnelles.

La plupart de ces accidents et de ces maladies peuvent être évités et l'évaluation des risques constitue la 1^{ère} étape du processus de prévention. La législation européenne transposée en droit français (articles L4121-2, R4121-1 et R4121-2 du code du travail), exige d'ailleurs de tous les employeurs qu'ils effectuent une évaluation des risques, transcrite dans un document unique régulièrement mis à jour. Cette évaluation aide les employeurs à déterminer les actions qu'ils doivent mener pour améliorer la santé et la sécurité sur le lieu de travail.

Si l'évaluation des risques – qui constitue le début de l'approche de gestion de la santé et la sécurité – n'est pas effectuée correctement ou n'est pas effectuée du tout, il est peu probable que des mesures de prévention appropriées soient identifiées et mises en place.



DRTEFP Rhône-Alpes
 A l'attention de Marie-Odile Lechien
 1 boulevard Vivier Merle
 69443 Lyon Cedex 3



PLAN D'ACCÈS

NOVOTEL LYON BRON
 260, avenue Jean Monnet – 69500 Bron
 Téléphone : 04 72 15 65 65

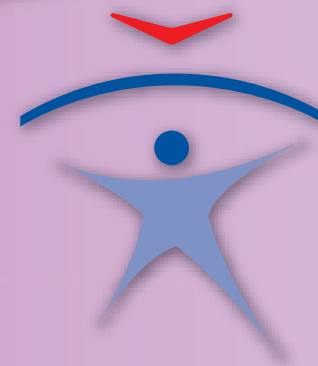


EN VOITURE

- En venant de Lyon (A43 –E70)**
 Suivre A43 Grenoble-Chambéry. Sortie Porte des Alpes/St-Exupéry.
- En venant de Grenoble (A48-E711)**
 Prendre direction Lyon, puis autoroute A43/E70 Lyon.
 Sortir à Bron Aviation.
- En venant de Paris (A6-E15)**
 Direction LYON, Prendre A46 /Rocade Est, puis sortir Porte
 des Alpes/Bron. Prendre A43 - E70 LYON. Sortie Bron Aviation.
- En venant de Marseille/ST Etienne**
 (A7-E15) prendre Lyon A46/rocade Est sur A43-E70
 Porte des Alpes/Bron. Sortir Bron Aviation direction St Exupéry.

EN TRANSPORTS EN COMMUN

Bus TCL n° 26 : arrêt Bron aéroport puis 9 minutes
 à pied jusqu'au Novotel.
 Prévoir 55 minutes depuis la gare de Lyon – Part Dieu.
 Consulter les horaires de bus sur www.tcl.fr



Lieux de travail sains
 Bon pour vous. Bon pour les affaires.

FORUM RÉGIONAL

Évaluation des risques professionnels : place et rôle des membres du CHSCT

INVITATION

Vendredi 24 octobre 2008
de 9 h à 14 h 30

NOVOTEL LYON BRON

Organisé par la DRTEFP Rhône-Alpes,
 en collaboration avec la CRAM Rhône-Alpes et Aravis



L'évaluation des risques professionnels est la première étape d'une démarche de prévention efficace. Elle permet d'améliorer les conditions de travail, de réduire les accidents de travail et les maladies professionnelles. La consultation, l'implication et la contribution du CHSCT sont essentielles.

Vous êtes membre d'un CHSCT et vous voulez améliorer son fonctionnement, ou vous souhaitez mettre en place un CHSCT dans votre entreprise, ce forum régional vous donnera des clés utiles pour avancer dans votre démarche d'évaluation des risques.

Programme

- 9 h • **Café d'accueil**
- 9 h 30 • **Mot d'introduction**
Jérôme Chardeyron, Directeur des risques professionnels et de la santé au travail, **CRAM Rhône-Alpes**
- 9 h 40 • **CHSCT et risques professionnels : quelles missions, quels moyens d'actions ?**
Catherine Fuentes, juriste, **IRCOS**
- 10 h • **Évaluation des risques professionnels : quel rôle pour le CHSCT ?**
Témoignages suivis d'un débat avec la salle
Michel Fernandez, Président, Jean-Jacques Benhamou, Secrétaire du CHSCT de **Becton Dickinson** (fabrication de matériel médical)
Philippe Demars, Président, Walter Kupferle, Secrétaire du CHSCT d'**Antalis** (négoce de papier)
- 11 h • **Pause**
- 11 h 30 • **Prévention des Troubles Musculo-Squelettiques : quelle contribution du CHSCT ?**
Témoignages suivis d'un débat avec la salle
Philippe Mesnier, Président, Jean-Fabrice Dalleau, Secrétaire du CHSCT, Sabrina Esteveny, ergonome de **Agrana Fruit** (agro-alimentaire)
- 12 h • **Amélioration de l'ergonomie des postes de travail : quelle implication du CHSCT ?**
Témoignages suivis d'un débat avec la salle
Raphaël Zaccardi, Président, Pierre Picaretta, Secrétaire du CHSCT, Bruno Plain, responsable EHS de **Caterpillar** (matériel TP)
- 12 h 30 • **Présentation de "l'auto-diagnostic fonctionnement CHSCT" et du site www.risques-pme.fr**
Pierre Franchi, chargé de mission, **Aravis**
- 12 h 45 • **Conclusion**
Laurent Balas, Directeur d'**Aravis**
- 13 h • **Cocktail déjeunatoire**

Forum animé par **Bernard Stadler**, Directeur adjoint
Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle Rhône-Alpes

FORUM RÉGIONAL

COUPON RÉPONSE

Nom :
Prénom :
Entreprise :
Fonction :
Membre du CHSCT : Président Secrétaire Autre
Adresse :
.....
Code postal Ville
Tél. :
Fax :
E-mail :
(utile pour obtenir votre confirmation d'inscription)

- Participera à la matinée du 24 octobre 2008
 Sera présent au cocktail déjeunatoire à 13 h

À retourner à Marie-Odile Lechien
avant le 10 octobre 2008 (une feuille par participant)
Mail : marie-odile.lechien@travail.gouv.fr
Fax : **04 26 99 28 20**

Pour tout renseignement complémentaire :
DRTEFP (pôle travail)
Téléphone : 04 72 68 29 42
Invitation disponible en format numérique pour diffusion :
www.risques-pme.fr - rubrique actualité